Nos procédures d'admission, d'évaluation et de suivi

La formation

Objectifs en ligne de mire.

PROCÉDURES D'ADMISSION

Nos formations ne requièrent aucun prérequis de formation ou de compétences. La souplesse de notre offre de formation peut nous amener à proposer des formations dites « de spécialité » qui pourront être soumises,

- soit à une autoévaluation des acquis des stagiaires (par exemple sur la maîtrise des outils numériques) au travers de questionnaires ciblés,

- soit être soumis au suivi des formations de niveaux inférieurs.

Des entretiens individuels peuvent être mis en place afin de vérifier la cohérence entre les attentes des stagiaires et les objectifs des formations. Ces entretiens pourront prendre la forme d'entretiens physiques et/ou téléphoniques. La sélection des stagiaires peut également être directement opérée par la structure prescriptrice.

Évaluation de l'assiduité des stagiaires :

Les formateurs et formatrices ont parmi leurs missions de vérifier la présence et l'assiduité des stagiaires Pour ce faire, une feuille d'émargement devra être signée par demi-journée de formation, par chacun des stagiaires. Dans le cas de salarié·e·s de la structure prescriptrice, toute absence devra être motivée auprès de l'organisme de formation ainsi qu'auprès de l'employeur.

Accompagnement post-formation :

Les stagiaires ayant participé à une formation de plus de 5 jours, ou inscrit·e·s dans un parcours de formation, peuvent bénéficier d'un accompagnement post-formation. Les modalités de cet accompagnement seront définis avec les stagiaires ou les structures prescriptrices de la formation.

PROCÉDURES D'ÉVALUATION

Au cours de nos formations, les stagiaires sont évalué·e·s oralement à mesure des compétences transmises, mais également à travers des mises en situation autour de projets élaborés en groupes de travail. Ces évaluations ont pour but d'adapter au mieux nos formations aux besoins et attentes des apprenant·e·s et d'identifier les problématiques individuelles.

En fin de journée, les stagiaires peuvent évaluer leur satisfaction, l'atteinte de leurs acquis. Ces évaluations s'inscrivent dans une démarche qualité visant à s'adapter aux besoins des stagiaires et à l'amélioration permanente des formations.

Un formulaire d'évaluation est transmis aux stagiaires et/ou à leur structure à la fin et après la fin de chaque formation, ce formulaire pourra être accompagné d'une correspondance écrite ou téléphonique permettant d'identifier les besoins de formation complémentaires et la remédiation des contenus si nécessaire.

Chaque stagiaire formé·e chez les Petits Débrouillards reçoit une attestation d'assiduité à l'issue de chaque module ou formation suivis.

Les évaluations passées en cours de formation (EPCF) :

• L'évaluation des acquis a lieu tout au long des formations. Un livret de suivi des stagiaires pourra être mis en place dès l'admission de ces dernier·e·s dans la formation (pour les formations d'un minimum de 5 jours).

• Ces évaluations pourront prendre différentes formes en demeurant dans la continuité des choix pédagogiques adoptés pour la formation. Ces évaluations prendront donc la majorité du temps la forme de mises en situation, de Serious Game ou de mises en pratique. Le choix des méthodes d'évaluations pratiques s'inscrit dans une approche pédagogique active et expérientielle proposée aux Petits Débrouillards. Elles se verront complétées par des questionnements réguliers pendant les temps de formation.

• Ces évaluations passées en cours de formation seront planifiées et du temps de préparation sera alloué aux stagiaires.

• Elles feront l'objet d'un retour des formateur·rice·s et pourront occasionner la production de supports (audio, vidéo, texte.) qui pourront être insérés au dossier de suivi du ou de la stagiaire.

• Certaines de ces évaluations pourront être organisées en groupe, voire collectives pour l'ensemble du groupe de formation, selon les objectifs pédagogiques visés.

Procédure d'évaluation à la sortie de nos formations

• Tout au long de la formation, un suivi des attentes des stagiaires sera mis en place. Ce suivi fera l'objet d'un retour en fin de formation, permettant de répondre à d'éventuelles questions des apprenant·e·s. Il permettra aussi, de les orienter vers d'autres formations potentielles pour compléter leurs attentes.

• En fin de formation nous pouvons remettre au stagiaire un questionnaire d'auto-évaluation des acquis, complémentaire à l'évaluation des acquis menée par les formateur·rice·s tout au long de la formation (EPCF).

• Une évaluation de la satisfaction des stagiaires permettra aussi d'évaluer l'efficacité de la formation, des formateur·rice·s ainsi que des choix pédagogiques faits pour cette formation.

Évaluation à froid

• Un questionnaire d'évaluation à froid, pourra être transmis aux stagiaires et/ou aux organismes prescripteurs après chaque formation (les délais seront définis avec ces derniers)

• Après la formation, un échange avec la structure prescriptrice peut avoir lieu, accompagné selon les formations, d'un questionnaire spécifique d'évaluation d'impact de la formation.

Les données recueillies lors des différentes évaluations feront l'objet d'un bilan global de formation (évaluations de satisfaction, évaluation de l'impact de la formation, proposition de formations complémentaires, ...) pouvant être transmis aux organisme prescripteurs et financeurs.

Zoom sur une forme d'accompagnement post-formation :

A la fin d'une formation « Animation scientifique dans le cadre d'ateliers périscolaires », les stagiaires repartent avec des filages de séquences à animer et le matériel nécessaire pour le faire. Ceci afin de faciliter la mise en œuvre des nouvelles compétences acquises en formation et pour éviter les freins rencontrés lors de précédentes sessions : temps nécessaire à la préparation des séquences, achats et préparation du matériel. Les stagiaires disposent également des coordonnées du formateur ou de la formatrice en cas de besoin de précisions sur certains apports ou aspects des activités à animer. Une demi-journée de retour sur la pratique, prévue dans la convention de formation, est organisée un mois plus tard afin de permettre aux stagiaires de verbaliser leurs ressentis, leurs difficultés et les obstacles surmontés. Le formateur ou formatrice revient sur certaines compétences (si nécessaire) et donne aux stagiaires un nouveau kit pour une future séquence afin de faciliter une nouvelle fois la projection dans l'action.